

JOURNAL DE LYON ET DU MIDI.

Cette Feuille devance d'un Jour à Lyon et dans le midi, les Journaux de Paris, pour les nouvelles de Paris et du Nord; et de plusieurs jours pour les nouvelles du midi de l'Europe.

On s'abonne à Lyon, au bureau du Journal, place St-Jean, N.º 3; chez Manel, libraire, place Louis-le-Grand, N.º 20; et chez Chambet, libraire, rue LaFont; dans les départemens, chez tous les Libraires et les Directeurs de postes. Prix: pour 3 mois, 15 francs; pour 6 mois, 30 francs, et 60 francs pour l'année, franc de port pour la France; les abonnemens à l'étranger doivent 2 francs de plus par trimestre. On ne recevra que les envois francs de port. S'adresser pour ce qui concerne la rédaction, au Directeur du Journal de Lyon, place Louis-le-Grand, N.º 1, à Lyon.

LYON.

Avant-hier 200 personnes se sont réunies pour donner à dîner à M. de Corcelles. Quelques scènes tumultueuses ayant été la suite du banquet, l'autorité a cru devoir publier les deux proclamations suivantes:

PREFECTURE DU RHONE.

LYONNAIS!

La tranquillité dont nous jouissons vient d'être accidentellement troublée dans la soirée d'hier: un rassemblement qui s'est formé aux Brotteaux, y a fait entendre des cris provocateurs; bientôt cette scène affligeante est devenue plus répréhensible; des hommes imprudens, s'ils ne sont pas mal-intentionnés, réunis en ces groupes qu'on pouvait croire hostiles, sont rentrés dans nos murs, et ont indigné, par le scandale de leurs clameurs, les citoyens paisibles.

Ces excès déplorables sont une violation manifeste des lois qui protègent et qui garantissent nos libertés publiques. Dès-lors, si vos magistrats sont tenus de rechercher avec zèle les causes d'un tel désordre, ils doivent surtout en prévenir avec énergie le fâcheux retour. Ils rempliront leur devoir.

Lyonnais, vous remplirez aussi le vôtre. Vainement on essaierait de vous faire perdre cette honorable attitude que la confiance et la fidélité vous donnent. Vous ne formez que ce vœu, vous n'éprouvez que ce sentiment, vous ne faites entendre que ce cri:

VIVE LE ROI! VIVENT LES BOURBONS!

Lyon, le 10 octobre. 1821.

Le conseiller de Préfecture, remplaçant M. le Préfet du Rhône, absent par congé,

MENOUX.

MAIRIE DE LA VILLE DE LYON.

RASSEMBLEMENS.

Un rassemblement a eu lieu dans la soirée d'hier, et du sein de ce rassemblement se sont fait entendre des cris répréhensibles, de nature à soulever les passions, à troubler l'ordre, en un mot, à compromettre la tranquillité dont cette ville a constamment joui, et qui attestait le bon esprit de ses habitans en même temps qu'elle contribuait à la prospérité de leur commerce. Toutefois nous nous plaignons à reconnaître que la population, fidèle à ses propres sentimens, n'a pris aucune part à un mouvement qui n'a été que passager, ne s'est manifesté que sur un seul point, et qui n'a eu d'autre effet, quant à l'opinion publique, que d'attirer l'attention générale sur ceux qui l'ont excité. Mais il n'en est pas moins de notre devoir de prévenir le retour et les conséquences d'une semblable tentative qui pourrait donner lieu à de funestes provocations, amener de grands désordres, et qui d'ailleurs serait une contravention formelle à la loi et aux réglemens de police qui défendent les attroupemens.

En conséquence, nous prévenons que tout rassemblement parcourant de jour ou de nuit les rues, quais ou places publiques, et occasionnant du bruit ou du tumulte, sera dispersé par la force publique, et que les moteurs ou instigateurs seront arrêtés pour être livrés aux tribunaux.

Lyonnais, vous n'avez qu'un vœu à former, c'est de jouir long-temps du bienfait inappréciable de la paix que vous a donnée et que maintient un gouvernement sage, paternel et réparateur.

Vous repousserez comme vos ennemis ceux qui, par quelque moyen que ce soit, tenteraient de troubler cette paix intérieure si nécessaire à votre commerce et à vos manufactures, et vous ne ferez entendre qu'une exclamation qui est dans le cœur de tout vrai Français.

VIVE LE ROI! VIVENT LES BOURBONS!

Fait à l'Hôtel-de-Ville, Lyon, le 10 octobre 1821.

Le Maire de la ville de Lyon,

LE BARON RAMBAUD.

Un accident assez grave est arrivé au Montagnes françaises mardi dernier. Deux chars ont été renversés; le premier, en écrasant un chien qui se trouvait dans la coulisse; le second, en heurtant celui qui le dévancait. Plusieurs personnes ont été blessées.

— Albert avait attiré plus de monde hier, à sa première représentation, que Damas et Mlle. Duchesnois.....

— Une ordonnance du Roi, insérée au *Moniteur* du 8, convoque les chambres pour le 5 novembre prochain.

— Il nous est adressé une réclamation contre l'épithète *calomnieuse* dont M. Maire a qualifié l'indication mentionnée dans l'affiche de l'ouvrage de M. le docteur Désavenières.

M. Maire avait cru voir dans cette indication une inculpation qui pouvait le compromettre. Il s'empresse de désavouer l'expression *calomnieuse*; il lui suffit de déclarer que l'indication est fautive, et qu'on ne trouvera pas chez lui l'ouvrage de M. le docteur Désavenières.

— Nous avions annoncé, dans le journal de samedi dernier, qu'il s'était commis un vol de 500 fr., chez le sieur Teissier marchand chapelier, rue de la Barre. Les circonstances supposées

de ce vol, semblaient indiquer quelqu'un qui connaissait l'intérieur et les habitudes de la maison.

Nous nous empressons de faire connaître que tout soupçon disparaît; qu'il n'y a point de vol et que l'argent s'est retrouvé dans un placard dépendant d'une chambre que le sieur Teissier occupe dans une maison voisine, dont il a seul la clef. Nous pouvons affirmer l'exactitude de cette version.

— Ainsi que nous l'avions annoncé, le régiment des dragons de l'Hérault est parti lundi pour Dôle. Ce beau corps emporte l'estime et les regrets de notre ville, où il a constamment tenu la conduite la plus honorable. Le régiment des chasseurs-à-cheval de la Somme, qui doit remplacer les dragons de l'Hérault, n'arrivera que dimanche prochain.

— La santé de M. Martin de Gray s'est améliorée sensiblement depuis la fin de la session dernière. Tout porte à croire que cet honorable député sera en état de soutenir les fatigues de la session prochaine.

ÉLECTIONS.

CHARENTE.

M. Pongeat du Limbert a été élu député par le collège de Couthoulens, à une majorité de 130 voix contre 92.

Le collège de Cognac a nommé député M. Otard, maire de cette ville. Il a obtenu 149 suffrages. M. Guérin de Foncin, banquier à Paris, son concurrent, en a réuni 65.

M. Albert, député sortant, a été réélu par le collège d'Angoulême, qu'il présidait, il a obtenu 252 suffrages sur 476 votans. M. Vallier, son concurrent, en a réuni 215.

PUY-DE-DÔME.

Le collège de Clermont a nommé député, à un second tour de scrutin, M. le baron Louis (déjà nommé à Nancy). Il a réuni 231 voix, sur 441 votans. M. Daubières, son concurrent, en a obtenu 190.

Le collège de Riom a réélu, à un premier tour de scrutin, M. le comte de Chabrol de Tournol, député sortant et président du collège.

VAR.

Ce collège de Grasse a nommé député M. Baron, son président, directeur du Mont-de-Piété de Paris. Il a obtenu 96 voix, sur 170 votans.

1.º Arrondissement (Brignolles).

M. le baron de Fabry, premier président de la Cour d'Aix, a obtenu 90 voix sur 134 votans: il a par conséquent été nommé député. M. de Gasquet, son concurrent, a réuni 54 suffrages.

LOT-ET-GARONNE.

Au collège de Marmande, à un second tour de scrutin, M. de Martignac, président du collège et procureur-général près la cour royale de Limoges, a obtenu 170 voix. M. le contre-amiral Lacrosse 99, et M. Drouillet 60. Aucun de ces candidats n'ayant réuni la majorité absolue, on a dû procéder à un scrutin de ballottage.

SPECTACLES du 11 octobre.

GRAND-THEATRE. — On commencera à six heures.

LE TYRAN DOMESTIQUE, ou L'Intérieur d'une Famille, comédie en cinq actes et en vers, par M. Alexandre Duval. — MM. Valmore, Constant; Mesd. Dufrenoy, Reine Chapron, Fleury Chapron.

EUPHROSINE, ou Le Tyran corrigé, opéra en trois actes et en prose, par Hoffmann, musique de Mehul. — MM. Boucher, Dérubelle; Mesd. Coste, Folleville, Corinaldi.

THEATRE DES CELESTINS. — On commencera à 5 heures.

Au Bénéfice de M. HERGUEZ; les premières représentations du SA-VETIER DU COIN DE L'ARSENAL, ou Les Deux Sœurs rivales, comédie en un acte et en prose, de M. Maréchal. — MM. Léon; Mad. Adam.

LE TRAITÉ DE PAIX, ou Le Retour des Croisades, vaudeville chevaleresque en un acte, par MM. Achille Dartois et J. Brisset. — M. Hypolite, Mesd. Dorsonville, Camus, Edouard, Adam.

LE PETIT CHAPERON ROUGE, mélodrame-féerie en trois actes, à grand spectacle, par MM. Frédéric et Brazier. — MM. Prudent, Hypolite; Mesd. Edouard, Mariguy.

LES MOISSONNEURS DE LA BEAUCE, ou Le Soldat laboureur, vaudeville villageois en un acte, par MM. Francis, Dumersan et Brazier. — MM. Léon, St-Albin; Mesd. Camus, Adam.

ÉLYSÉE LYONNAIS. — Grande Fête et brillante illumination. — Promenades aériennes aux grandes Montagnes. — Fête à tous les Théâtres. — Grands Exercices sur la corde par la famille LONGUEMARE — Représentation au Théâtre pittoresque. Londres. — Théâtre des Puppi Napolitains. — Grandes Séances de Physique amusante.

DE L'INFLUENCE DE L'ESPRIT DE PARTI SUR LA LITTÉRATURE.

L'esprit de parti contre lequel tout le monde crie, et sous le joug duquel chacun se courbe; l'esprit de parti qui monte à la tribune, préside au conseil, crée ou renverse les réputations, n'est pas un des moindres travers de notre siècle. Depuis que la philosophie ou le philosophisme a fait connaître aux hommes des droits réels ou fictifs, chacun s'est cru en droit de porter une main au timon de l'état et de réclamer le salaire de sa peine comme la mouche du fabuliste. L'esprit de parti est devenu une soif épidémique, un besoin d'absolue nécessité dans le monde politique. Mais il est un corps qui a conservé l'indépendance de ses premières institutions, un corps où tous les hommes ne sont point appelés, où les privilèges ne sont point abolis, et qui forme un monde au milieu du monde; c'est le corps littéraire.

Pourquoi donc faire mouvoir, par les mêmes lois, deux sphères, dont le mouvement de l'une est indépendant du mouvement de l'autre? L'habitant du second monde l'est aussi du premier, et pour parler sans figure, dira-t-on, l'écrivain est né citoyen; donc il doit avoir une croyance politique.

Sans doute; mais une ligne de démarcation doit être établie entre ces deux qualités. Elle doit être inviolable; il faut le considérer pour ainsi dire avec deux vues différentes, ou plutôt il faut voir en lui deux individus. Cette distinction devient difficile par l'aveuglement résultant ou de l'indulgence qu'on porte à un écrivain dont on partage les principes comme citoyen; ou de la sévérité qu'on croit devoir à celui dont on n'approuve pas les opinions. Quoi qu'il en soit, cette tendance à juger les ouvrages par les hommes, doit avoir les suites les plus funestes, et présage la décadence de la littérature, (ce que nous disons là se rapporte plus principalement à la littérature dramatique. Nous le prouverons dans un prochain article.) Accoutumé à voir un ouvrage avec le prisme des passions, le goût de celui qui lit doit nécessairement se corrompre. Quant à l'écrivain, l'encens de la flatterie l'aveuglera. Assuré de trouver des admirateurs et non des juges, éivré par la vanité qui l'empêche de voir que c'est l'homme de parti et non le littérateur qu'on élève, il tombera dans la licence.

En traitant de l'influence de l'esprit de parti sur les jugemens littéraires, je n'entends parler que des jugemens des lecteurs, et non de ceux des journalistes. On connaît les secrets des oracles de la plupart de nos Aristarques. Les journalistes ne sont point les organes de l'opinion publique, mais les interprètes de leur propre opinion. On sait que leurs jugemens, semblables souvent à ceux de Midas, tiennent toujours à des considérations de haine ou d'amitié, de respect ou de condescendance, à l'esprit de coterie qui remplace chez des hommes vendus l'esprit de parti. Leurs décisions sont d'un poids trop léger pour aggraver le mal; car la férule des Fréron et des Geoffroi est tombé en partage à des *manchots*. A l'abri de cette influence de l'esprit de parti sur la littérature, est née cette foule d'écrivains qui couvrent la terre littéraire, et qui foulent d'un pied sacrilège le sanctuaire des muses. Leur réputation s'élève sous le manteau de l'opinion publique. Jadis, en s'élançant dans la carrière, on dérobaient son nom jusqu'au moment où le jugement impartial des hommes le déclarait vainqueur, ou digne d'une palme d'honneur. Aujourd'hui, l'esprit de parti est devenu la sauve-garde de l'ignorance; en se découvrant, on échappe aux traits du ridicule et au fouet de la satire.

Le pamphlétaire même ne cache plus ses traits sous le voile de l'anonyme, ou de la pseudonimie; il grave son nom sur les traits qu'il lance. L'esprit de parti lui donne des apologistes.

CORRESPONDANCE.

MARSEILLE, le 7 octobre. — Quoique nous soyons ici sans inquiétude sur la fièvre jaune, elle ne laisse pas que de nous environner de ses victimes et de mettre jusques sous nos yeux le spectacle de ses ravages. Le temps, hier et avant-hier, a été fort gros; les navires ne pouvaient pas tenir la mer sans danger, et beaucoup de bâtimens espagnols, ou portant d'autres pavillons, mais qui avaient touché sur les bords contagieux de l'Espagne, s'avançaient sur Marseille. D'une part, l'humanité semblait demander qu'on les recueillît, et de l'autre, le salut de la ville exigeait impérieusement qu'on les repoussât. Deux barques de Catalogne sont venues jusques à l'entrée du port, et on a été obligé de les menacer du canon pour les faire rentrer. Un navire danois, qui avait été refusé dans tous les ports de la Méditerranée et qui arrivait à Marseille dans l'espérance d'être admis à faire sa quarantaine, a demandé l'entrée; il avait la fièvre jaune à son bord, et on l'a refusé; le capitaine, furieux, ou peut-être succombant à sa mauvaise destinée, s'est fait échouer sur le rivage de Séon (village à une petite lieue de Marseille); de suite l'autorité s'y est transportée suivie des administrateurs de la santé, et a fait brûler le navire, corps et biens. On a recueilli au lazareth le malheureux équipage, qui se réduisait au capitaine, un matelot et un mousse, tous trois malades. L'île de Pomègues est pleine, dit-on, de malades, et la violence de la fièvre y est si forte, que presque pas un n'échappe; de manière que nous voilà dans l'inquiétude dont nous croyons être délivrés. Cette cruelle maladie semble se jouer de toutes les précautions; et le fait suivant, que les lettres d'Espagne ont fait connaître, vous le prouvera. Un navire danois, disent ces lettres, se présente sur les côtes de Majorque et fait signe de vouloir entrer dans un des ports de cette île. Les auto-

rités du lieu, averties du danger qui menaçait la santé publique, font sortir des chaloupes canonnières et le font entourer de tous côtés, à une distance d'environ deux cents pas. Ce navire avait la fièvre jaune. Il respecte cette consigne forcée. Tous les gens de son équipage guérissent; mais le vent porte au loin les miasmes pestilentiels. Tous les canonnières qui le gardaient sont atteints de la fièvre jaune et meurent. Qu'on nous dise après cela que les précautions prises à Marseille sont trop sévères, et que l'on blâme la mesure qui éloigne de notre port, de notre rade, de notre lazareth, les navires contaminés.

Les lettres d'Espagne ne sont pleines que des détails cruels de la maladie qui y règne. Barcelonne, Tortose, Taragone sont toujours dans le deuil et l'effroi.

NOUVELLES DIVERSES.

On écrit de Toulon, le 5 octobre 1821 :

Cinq chaloupes canonnières croisaient sur les côtes méridionales de la France, pour faire observer les lois et ordonnances sanitaires; deux autres viennent d'être armées et doivent partir demain ayant la même destination.

Vers la fin du mois dernier, plusieurs détachemens ont été envoyés le long de la côte, par ordre de M. le commandant de la place, pour prévenir tout débarquement clandestin. En même temps, les gardes-côtes, douaniers et autres employés sur le bord de la mer, ont reçu l'ordre de redoubler de surveillance et de sévérité.

Il a paru aujourd'hui un arrêté de M. le maire, approuvé par M. le préfet, relatif aux bateaux pêcheurs et autres, renfermant les dispositions les plus sages, les plus énergiques et les plus rassurantes.

Ainsi, grâce aux soins assidus de l'autorité locale, les craintes que nous avons d'abord conçues se sont entièrement dissipées, et la tranquillité publique n'a pas été troublée un seul instant.

Suisse. On remarque que depuis quelque temps la censure des livres est devenue plus sévère dans plusieurs de nos cantons; de là cette inégalité qui défend dans tels cantons la circulation de certains livres admis dans tels autres.

Italie. Le Saint-Siège a publié et fait placarder à Rome, le treize septembre, une bulle contre la société des *carbonari*.

Stuttgart. Le 1^{er} octobre. M. le marquis de la Moussaye, ministre plénipotentiaire de France étant rappelé, le roi lui a donné, le 27 septembre, une audience dans laquelle ce ministre a présenté à S. M. ses lettres de récréance.

— On écrit de Suède. La statue de Charles XII, sera découverte le 7 octobre. Il y aura à ce sujet de grandes fêtes à Stockholm. La bourgeoisie doit donner un bal où assisteront plus de 800 personnes de la plus haute distinction. — Un feu d'artifice dont la direction est confiée au baron Cardall doit avoir lieu et l'on assure que jamais on n'en aura vu de plus magnifique. Les préparatifs qui se font pour ce feu occupent beaucoup de monde, mais ils viennent d'occasionner un événement funeste. 12 soldats du régiment Svea qui y travaillaient ont été victimes de l'explosion d'un baril de poudre. Quatre sont morts; les 8 autres sont, plus ou moins dangereusement blessés. Une imprudence a causé cet accident.

— Des lettres de Naples manifestent de grandes alarmes sur l'état de la Sicile. On disait qu'il avait éclaté à Palerme une formidable insurrection. Cette nouvelle avait été, disait-on, communiquée par le télégraphe de Messine. On avait embarqué quelques troupes autrichiennes avec beaucoup de précipitation: elles se rendaient à Palerme sous l'escorte de trois frégates. Le mystère qu'observait, à cette occasion, le gouvernement, n'avait pas peu contribué à augmenter la curiosité du commerce de Naples et on attendait impatiemment la prochaine malle de Palerme.

Nous avons des nouvelles de Palerme du 13 septembre qui ne disent rien de ces événemens.

— On assure, sur la foi de lettres de Berlin, que la cour de Pétersbourg a fait transmettre aux souverains une circulaire dans laquelle il est donné communication du contenu de la dépêche du grand-visir au comte Nesselrode, avec l'observation que cette réponse ne satisfait nullement le désir équitable de l'empereur Alexandre, et qu'en conséquence S. M. propose de convoquer pour cette affaire un congrès européen, auquel serait également admis un délégué de la Porte. Le temps apprendra ce qu'il en est.

— On a reçu la nouvelle que la flotte ottomane a quitté sa station près de l'île de Rhodes vers le milieu d'août; elle était alors forte de 35 voiles; on a rien appris de ses opérations; mais il paraît certain qu'elle n'a pas encore rencontré la flottille grecque. Ainsi tous les bruits qui se sont répandus au sujet d'un nouveau combat naval sont tout-à-fait dénués de fondement.

On a des lettres de Salonique jusqu'au 3 septembre. A cette époque tout y était tranquille. Néanmoins beaucoup de négocians grecs, et parmi eux les plus considérés étaient toujours détenus. Il n'y avait pas eu de nouvelles opérations militaires aux environs de Salonique. Les troupes grecques occupaient le mont Athos et les environs de Cussandra; mais elles ne s'étaient pas rapprochées sur ce point de Salonique. Tout paraissait tranquille sur les frontières de Thessalie.

On parle d'une nouvelle défaite de Jussuff-Pacha près de Patras. Mais la mésintelligence entre les chefs grecs, dit-on, ne leur a pas permis de profiter de cette victoire. Le sénat de Cair-

mata s'est déclaré indépendant, et ne veut prendre part à aucune entreprise des généraux qui se sont prononcés en faveur d'Ypsilanti. Plusieurs villes ont préféré obéir aux ordres du sénat de Hydra. Le jeune Ypsilanti trouve peu de partisans qui veulent le reconnaître comme chef illimité.

— Les lettres de Vienne assurent que l'arrivée du roi d'Angleterre dans cette capitale doit avoir lieu à la mi-novembre, et qu'on fait des préparatifs pour sa réception. Cette nouvelle paraît peu probable d'après d'autres avis qui nous sont parvenus. On attend incessamment, dans la ville, le retour de Stewart, ambassadeur d'Angleterre près la cour d'Autriche.

— Vienne et ses environs ont beaucoup souffert depuis quelque temps des inondations du Danube. Plusieurs faubourgs ont été particulièrement très-exposés, sur quelques points, dans le voisinage de la capitale.

— Les dernières lettres d'Odessa portent entre autres cette phrase : « Nous continuons à nous trouver dans une incertitude pénible relativement à nos rapports avec la Turquie. Les espérances que plusieurs circonstances semblaient justifier commencent à s'évanouir, et quelques personnes pensent encore que la guerre la plus juste n'aura pas lieu. »

LONDRES, le 28 septembre. — Le *Morning-Chronicle* contient quelques réflexions critiques en réponse au dernier manifeste du Grand-Seigneur. « Cette pièce, y dit-on, ou plutôt cette hymne à la tyrannie n'est propre qu'à révolter, ou au moins à amuser toute l'Europe. Elle n'a plus rien d'original malgré la pompe de son style oriental; c'est une pure copie du *Spectateur*, imprimé à Smyrne, et d'une feuille qui lui sert dignement d'écho en Allemagne : ces deux nouveaux apôtres du mahométisme nous ont depuis long-temps familiarisés avec la douceur, la sagesse, les bienfaits, la modération et surtout la clémence sans égale de la sublime Porte. Ils nous ont également appris à entendre parler des Grecs comme d'un peuple ingrat, perfide, etc. Ainsi, sous ces rapports, le manifeste de Grand-Seigneur ne nous présente rien de nouveau; mais ce qui est étrange, c'est de voir que des écrivains chrétiens tels que les rédacteurs du *Spectateur oriental*, et de quelques autres feuilles, ses émules, s'efforcent continuellement de couvrir du voile de la religion les persécutions et les massacres commis dans les provinces de l'empire ottoman, tandis qu'ils sont constatés, dans ce même manifeste, par l'aveu du Grand-Seigneur lui-même; de sorte qu'on peut dire que S. H. est moins partielle dans sa propre cause, moins turque que ses partisans chrétiens. »

L'auteur de ces réflexions après avoir ensuite donné un long détail des atrocités les plus authentiquement constatées, commises à Smyrne, Aywaly, Andrinople, Ternowa, Salonique, dans l'île de Chypre, etc., sans y comprendre Constantinople ajoute : « Il n'est malheureusement que trop certain que ces massacres partiels ne sont qu'un avant-coureur du massacre général qui a été long-temps agité, et qui n'est qu'ajourné. C'est sans doute dans cette vue que, comme mesure de prévoyance, un costume particulier a été tout récemment imposé aux Grecs, avec injonction de le porter sous peine de mort, afin que dans l'occasion on puisse les mieux reconnaître. »

« Quant au constant apologiste de toutes ces belles choses, au rédacteur du *Spectateur oriental*, des lettres récentes, arrivées de Smyrne, assurant que cet écrivain reçoit du Grand-Seigneur une pension annuelle de 600 piastres, ce qui peut servir à expliquer les sentimens qu'il manifeste chaque jour avec tant de ferveur. »

— Les papiers anglais d'aujourd'hui disent que M. Ebers est à Paris pour faire des recrues parmi les danseurs et danseuses de l'Académie royale de Musique, mais que le patriotisme de ces messieurs et de ces dames ne lui laisse aucun espoir de succès. Il parlait à une jeune et jolie demoiselle de l'argent qu'il y avait à gagner sur les bords de la Tamise. — « Cela se peut, répondit-elle; mais il n'y a de gloire qu'à Paris! »

— Le cahier de la *Revue encyclopédique* de septembre vient d'être publié. On y remarque un article très-favorable à l'*Abbrégé de l'Origine des Cultes*, par Dapuis, ouvrage très-favorable lui-même à l'athéisme, cet article est signé A. T. : est-ce un hasard ou une plaisanterie des rédacteurs?

— Le goût des journaux se propage. Il vient de pénétrer en Afrique. A Ceuta, ville de presidio espagnol, c'est-à-dire, ville où se trouve le dépôt des criminels condamnés aux galères, il se publie un journal intitulé : *le Libéral Africain* (El Liberal Africano) : où Diabolo le libéralisme va-t-il se nicher?

PARIS, 7 octobre.

S. M. a entendu la messe dans ses appartemens. Madame et les princes ont assisté à la messe dans la chapelle du château; les ambassadeurs d'Espagne et de Naples y étaient présens.

Après la messe, le Roi a reçu des ministres secrétaires d'état, des ministres d'état, des maréchaux de France, des officiers supérieurs, un grand nombre de fonctionnaires publics de la plus haute distinction.

Il y a eu réception chez Madame, les princes et S. A. R. Madame la duchesse de Berry.

A midi, les troupes de la garde montante, ont défilé devant M. le maréchal major-général de service.

Le Roi n'est pas sorti.

Les enfans de France ont été se promener à Bagatelle.

— Une lettre de Buenos-Ayres, du 18 juillet, confirme la nouvelle de la défaite et de la mort de Ramirez, et de la liberté des communications avec l'intérieur.

Quant à l'Espagne, nous savons maintenant que les troubles qui y ont eu lieu, ont été, comme de coutume, exagérés par la crainte ou l'intérêt, et que les autorités locales ont contenu l'esprit turbulent du peuple. Les nouvelles de la Biscaye, des pays qui touchent au nord et aux Pyrénées, jettent beaucoup de discrédit sur ce que disent les lettres du midi de l'Espagne.

Nos fonds augmentent toujours, ainsi que le cours de Londres; et, comme tout est tranquille et passablement prospère, il y a tout lieu de croire que les fonds monteront encore.

On fait ici courir beaucoup de bruits sur la question de savoir si le roi d'Angleterre viendra à Paris. On pense généralement qu'il n'y viendra pas.

Nous avons ici des nouvelles de Francfort qui disent, d'après une bonne autorité, qu'il s'est établi complètement entre la Russie et la Porte des rapports d'amitié, et qu'à l'avenir, les choses iront leur train ordinaire. Quoiqu'il en soit, il circule ici beaucoup de bruits hostiles que quelques uns de nos journaux ont publiés et qui seront sans doute répétés par les vôtres. Je n'ai pas la plus petite confiance dans aucune nouvelle que l'on dit venir des frontières de la Turquie ou de la Hongrie.

— On assure que M. Delamalle, conseiller-d'état, est nommé inspecteur général des écoles de droit, en remplacement de M. Sédillez, décédé; on ajoute aussi que M. le comte Siméon, qui était inspecteur-général des mêmes écoles, est remplacé par M. Hun, avocat-général près la cour de cassation.

— Dans une circulaire aux maires de leurs départemens respectifs, MM. les préfets leur donnent connaissance d'une instruction du ministre de la guerre, qui prescrit aux sous-officiers et soldats qui obtiennent des congés de semestre pour aller dans leurs familles, de faire viser leurs congés par le commandant de la gendarmerie, dans les cinq premiers jours de leur arrivée dans les communes où ils doivent passer le temps de ces congés, et de rapporter au corps un certificat de bonne conduite, signé du maire de la commune. Sans ces formalités, le militaire se mettrait dans le cas d'être privé du rappel de sa demi-solde, et ne pourrait à l'avenir obtenir de congé de semestre.

— Le prince Paul d'Estherazy est parti ce matin pour Vienne.

— Il est arrivé hier au ministère des affaires étrangères un courrier de St-Petersbourg. On dit que les nouvelles qu'il a apportées sont d'une nature pacifique.

Du 8.

S. M. a entendu la messe dans ses appartemens.

Pendant la matinée, le Roi a travaillé avec M. le duc de Richelieu et S. Exc. le ministre des affaires étrangères.

Après la messe, le Roi a reçu les hommes, et les dames le soir. Il y a eu aussi réception chez MADAME, les princes et S. A. R. Marie la duchesse de Berry. Ces réceptions étaient aussi nombreuses que brillantes.

L'après-midi, le Roi est allé se promener à Choisy.

Les enfans de France ont été à Bagatelle.

— On a exposé aujourd'hui, sur la place du palais de justice quatre individus condamnés aux travaux forcés pour vols; les deux plus jeunes, pendant le tems de l'exposition, ont montré l'effronterie la plus révoltante.

— Les princes sont partis ce soir pour aller chasser à Fontainebleau; ils seront de retour demain soir aux Tuileries.

— Il est défendu aux dames et demoiselles, de la part de MM. les curés de la capitale, d'entrer dans les églises avec des papillottes; on les engage à la porte de les ôter.

— Tous les ministres sont allés dîner hier à Villemont, maison de campagne de M. Roy, ministre des finances.

— Des lettres de St-Petersbourg confirment les nouvelles reçues de tous les autres endroits relativement à la grande probabilité qu'il y a de ne pas voir la paix de l'Europe troublée par une nouvelle guerre entre la Russie et la Turquie. Le cours de la bourse était toujours à 91 16.

(Extrait d'une lettre de Buenos-Ayres, du 10 juillet.)

* Ramirez a été fait prisonnier par la trahison de ses propres officiers, et tué sur le champ : sa tête a été envoyée en triomphe au gouvernement de Santa-Fé. Sa mort et la dispersion de son armée amèneront probablement une paix générale; mais elle ne sera pas, ce me semble, de longue durée. Le pays est actuellement dans un tel état, qu'il faut qu'il y ait nécessairement quelque grande révolution, ou qu'il s'écoule un grand nombre d'années avant qu'il soit tranquille. Ce pays prouve qu'un peuple à demi-civilisé, n'est pas apte à jouir de la liberté.

E X T E R I E U R.

Londres, 4 octobre.

Fonds publics. — Actions de la banque, fermés. — Trois pour cent réduits, fermés. — Trois pour cent consolidés, 77 1/8. — Idem en compte, 77 1/4. — Trois et demi pour cent, fermés. — Quatre pour cent, fermés. — Cinq pour cent, 109 7/8.

— 5 octobre. 5 p. 0/0 consol. 77 1/2; 50 p. 110 1/4. consol. à terme, 77 1/4.

Lady Stewart est toujours tellement indisposée qu'elle ne

pourra pas se rendre dans le Nord aussitôt qu'on le croyait.

(Idem)

DOUVRES, 4 octobre. — le duc de Wellington est arrivé de Calais hier soir, et S. E. est parti ce matin, de bonne heure, pour Londres au bruit du canon des batteries. (Post.)

— On écrit de Bombay : « Le 22 février dernier il est arrivé de Judda la nouvelle d'une victoire remportée par l'armée turque en Abyssinie, commandée par S. E. Ismaël-Pacha, qui s'était emparé de Sennar, la capitale, après une bataille dans laquelle il y a eu 300 Turcs et 500 Nubiens tués. A la réception de cette nouvelle, on tira le canon à Judda.

» Une lettre écrite par un négociant, natif de Judda, dit que Hamed-Pacha s'avancé vers Yemen à la tête d'une armée de 8000 hommes, composée de Turcs et de Bédouin, afin de réclamer du linann de Sennar le paiement d'une vieille dette de 18,000 dollars, et les arrérages d'un tribut annuel de café, qu'il menace d'occuper les bords de la mer, depuis Loheia jusqu'à Mochâ, et de marcher ensuite sur la capitale de Yemen. »

R U S S I E.

PÉTERSBOURG, 9 septembre. S. M. l'Empereur est toujours ici, mais on assure qu'il partira le 19 (nouveau style) pour se rendre au quartier de l'armée du sud. L'échange des courriers entre notre cour et les puissances alliées, et surtout avec Constantinople, est très-fréquent. L'opinion générale est toujours que nous n'aurons pas la guerre.

ODESSA, 14 septembre. Il paraît sûr que S. M. l'Empereur Alexandre, en visitant les divers corps de son armée, honorerà notre ville de sa présence.

Nous avons vu arriver ici plusieurs bâtimens de Constantinople; ils en étaient partis le 8. On parlait de l'exécution de toute la famille du prince Ch. Calimachi, qui avait été exilée préalablement; mais on n'avait rien de certain là-dessus. L'exil est, au reste, un avant-coureur ordinaire de la mort sous le gouvernement ottoman, et l'extinction de toutes les familles dites *Fanariotes*, paraît résolue par le Grand-Seigneur depuis le commencement des troubles.

Une lettre d'un jeune officier de l'escadre anglaise dans la rade de Smyrne parle vaguement des avantages obtenus par la flotte grecque sur la flotte ottomane. « Nous apprenons que les Grecs ont pris « aux Turcs une corvette et deux bricks, et que leurs brûlots ont « détruit un vaisseau de 74 et six bricks. »

La lettre de ce jeune officier ne porte aucune date, et n'indique ni le lieu ni le jour où le combat aurait été livré.

SUISSE.

Le directoire fédéral, par circulaire du 29 septembre, communique aux cantons les avis sanitaires qu'il a reçus sur l'explosion de la fièvre jaune dans diverses places de l'Espagne, et au lazareth de Marseille, tels qu'ils lui ont été transmis par les consuls du commerce. Le directoire, dans ces circonstances, ne négligera aucune des mesures que la sûreté publique réclame, et il invite à une surveillance semblable les gouvernemens cantonnâux.

Le conseil secret de Berne vient d'interdire dans ce canton toute publication quelconque en faveur des Grecs. Le comité qui s'était formé à cet égard a suspendu ses travaux.

LAUSANNE, 25 septembre. — Après les premiers soins donnés à l'amélioration de notre législation, l'attention devait naturellement se porter sur le régime des prisons. Nous n'avions autrefois que des gibets et des cachots; nous allons bientôt avoir une maison de correction, construite et administrée à peu près sur le modèle de l'admirable pénitencière de Philadelphie.

ITALIE.

NAPLES. — Le procès des 28 individus accusés du meurtre du ministre de la police Giampietro, commis le 10 février dernier, a commencé le 19 septembre devant la cour spéciale. La sentence devra être exécutée dans les 24 heures du prononcé. Les prévenus sont tous des gens de la lie du peuple; on prétend qu'ils n'étaient que les agens de personnalités beaucoup plus distinguées, qui pourraient bien être condamnés par contumace.

TURQUIE.

Les négociations au sujet des affaires de la Turquie continuent à traîner en longueur, et la politique du cabinet de Pétersbourg est un problème que chacun cherche à résoudre. Cependant le sort de la Grèce ne peut manquer d'être incessamment fixé. On sait d'une manière positive que le massacre de plusieurs Arnauts à Bucharest, au mépris des promesses les plus sacrées, a excité en Russie, et particulièrement parmi les troupes, une indignation générale.

Toutes les lettres qui parviennent de cet empire sont à la guerre, ou du moins elles expriment le désir de voir commencer les hostilités contre les ottomans, mais celles de Vienne sont conçues dans un sens dont l'ambiguïté ne permet pas de pénétrer les vues du cabinet autrichien dans les conjonctures actuelles.

On prétend que le cabinet russe, tout en se montrant satisfait sur plusieurs points, tels que la levée de l'embargo et le rétablissement du libre passage par les Dardanelles, insisté de la manière la plus formelle, pour obtenir des réponses plus précises et plus catégoriques relativement à divers objets sur lesquels la note ottomane ne s'explique que très - superficiellement.

MARCHANDISES. — LYON — Cours du Mardi 9 octobre 1821.

	A la Consom.		A l'Entrepôt.			A la Consom.		A l'Entrepôt.	
	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.		f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
Alunde Rom. 50k. de Glace. id.					— B. viol. bl. id.				
Amend. ensort id.	58 00	60 00			— méi. bon. id.	12 50	12 75		
ameres. id.	70 00				— cuivre. id.				
à la princesse. id.	98 00	00			— ordinaire. id.				
à la dam. dul. id.	50 00				Guamato fl. id.				
id. de Prov. id.	45 00	00			— sooréz. id.				
Bois de tein Cam. coupe d'Esp id.	21 00	22 00			— cortéz. id.				
anglaise. id.	20 00	21 00			Laine d'Hambour.				
jaune. id.	15 00	00			I.ere qual. id.				
Ste Marthe. id.	70 00				II. e qual. id.				
Fernambouc. id.					III. e qual. id.				
Colle forte. id.	80 00	120			Agelins Prov. id.				
claire. id.	102 00	105			Languedoc. id.				
Coron. Soubouj. id.	45 00	150	00	00	Dauphiné. id.				
kinique. id.	150 00	155 00	00	00	Laine de Chev. id.				
kirkagach. id.	127 50	150	00	00	Travail angl. id.				
casabar. id.	122 50	127 50	00	00	— hollanda. id.				
Acres. id.	115 00	00			— français. id.				
ouchon. id.	118 00	120 00			— roux. id.				
Alexandrie. id.	94 00	97 50			— gris. id.				
adeno. id.					Peaux de lièvres.				
Chypre, prem. id.	130 00				Allem. les 100 c.				
— assorti. id.	117 50	120 00	00	00	Lithuan. id. id.				
Sicile. id.	50 00	00	00	00	Russie. id. id.				
Cayenne. id.	190 00				Asie. le 112 k.				
Moutril. id.	150 00	165 00			Pelot. rous. P. id.				
Fernambouc. id.	190 00	195 00	165 00	165 00	noire ordin. id.				
Maragan. id.			00	00	toison. id.				
Mart. et Guad. id.			00	00	Piment. id.	1 65	1 70		
Bengale. id.	95 00	100 00	00	00	Poivrelourd. id.	1 50	1 60		
Georg long. s. id.			265		leger. id.	57 00	58 00		
id. courtes. id.	115 00	135 00	00	00	Plomb, les 50 k.	55 00	58 00		
Louisiane. id.	140 00	180 00	160 00	160 00	Potasse. id. id.	2 20	2 30		
Caroline. id.	147 50	155 00	140 00	145 00	Rocou. le 112 k.	20 25	20 50		
Cacao Caraq. id.	2 20	2 35	1 85	1 90	Riz. les 50 k.	150	160 00		
des Isles. id.	1 25	1 30			Safranm. d'Es. id.				
Maragan. id.	1 45	1 50	00	00	vieux. id.				
Café Moka. id.					Egypte. nouv. id.				
Martinique. id.	2 15	2 20			vieux. id.	60	66 00		
Guadcloupe. id.	2 10	2 15			Savon blanc. id.	58	59 00		
Bourbon. id.	1 90	2 00			bleu pâle. id.	59	60 00		
St-Domingue id.	1 80	1 85			vif. id.	23	20 00		
des colon. Esp. id.			1 55	1 65	Soufre fleur. id.	20 00	21 00		
Cannelle de Cey. id.					canon. id.				
de Chine. id.	3 60	3 70			masse. id.				
Cochenille noir. id.	51 50	51 75			Suc de réglisse. id.	1 18			
grise. id.	31 50				de Calabre, 112 k.	1 10			
Eau de vie lit. 760 pr. de Holl. id.			5 05	5 15	de Bayonne. id.				
de marc. id.					Sucre en pains.				
espr. 56. id.			7 40	7 55	Bordeaux. id.	1 25	1 25		
316 de marc. id.			6 58	6 60	Marseille. id.	1 25	1 30		
Galles ensort 112 k. avél. de Pie. 50 k.	19 50	20 50			Orléans. id.	1 25	1 30		
id. de Smyrne. id.	17 00	17 50			Paris. id.	1 15	1 20		
Gomme arab. 112 k.	1 40	1 50			Lumps. id.	1 30	1 35		
Sénégal. id.	1 50	1 60			— Terre de la Hav.				
dragante. id.	2 50	4 40			I. re qual. id.	1 30	1 35		
turique. id.		80			2. e qual. id.	1 20	1 30		
Girofle. id.					3. e qual. id.				
Huile.			112 00	116 00	blonde. id.				
d'oliv. surf 50k.			100 00	105 00	— Martinique. id.	1 25			
dite fine. id.			90 00	95 00	I. re qual. id.	1 10			
dite mi fine. id.			87	90 00	2. e qual. id.	1 00			
dite commun. id.					3. e qual. id.				
de poisson. id.			56 00	00	Présil. id.	80	95		
de coiza. id.					— Inde, assort. id.	70	75 00		
d'aillette. id.			60 00	61	Surre brut. id.	52 00	55		
épurée. id.					id. Versoix. id.	1 65	1 70		
Indigo.					Verdet sec. id.	16 50	17 50		
Beig. bl. flo. 112 k.	14 60	14 50			Parines. les 50 k.	4 00	4 55		
— Violet fin. id.	15 50	14			Froment. le d. b.	2 90	2 60		
					Seigle. id. id.	2 50	2 60		
					Haricots. id.	2 25			
					Fèves. id.	2 25			
					Avoine. id.			1 40	

PRIX DES GRAINS. — MARCHÉ du 10 octob. 1821.

	Le double boisseau.	Le double boisseau.
Froment beau.	4 f. 15 c.	Idem moindre.
Id. moyen.	4 5	Mais.
Idem moindre.	3 95	Blé noir.
Seigle beau.	2 35	Avoine.
Id. moindre.	2 30	Pommes de terres rouges.
Orge belle.		Id. blanches.

BOURSE DE LYON. — Cours du 10 octob. BOURSE DE PARIS. — Cours du 8 octob.

	Bourse de Lyon		Bourse de Paris	
	Argent	Lettres.	Un Mois.	Trois Mois.
Amsterdam.	50		Papier.	Papier.
Londres.	59 3/4		Argent.	Argent.
Hambourg.	25 50		Amsterdam.	59 1/2
Auguste.	180 offre		Anvers.	182 p.
Madrid.	247		Hambourg.	182 p.
Cadix.	15 35		Berlin.	3f. 57 c.
Lisbonne.			Londres.	25f. 55 c.
Livourne.	504 foibl		Madrid eff.	15f. 60c.
Milan.	2 p. 10		Bilbao.	15f. 55c.
Gènes.	472 à 73		Lisbonne.	556
Naples.	426 foibl		Porto.	556
Bâle.			Gènes effec.	475
Francfort.			Livourne.	509
Vienne effe.	4 1/4 à 4 1/8		Naples.	433
Paris.	à vue 318		Vienne eff.	237
Bordeaux.	518		Venise.	5 p.
Marseille.	pair.		Milan.	1 3/4 p.
Montpellier.			Auguste.	249
Nîmes.			Bâle.	718 p.
Toulouse.			Francfort.	5 3/4 p.
Beaucaire.			St.-Petersb.	
Piazres.			Lyon.	118 p.
Or. 20 et 40.	118		Bordeaux.	114 p.
Escompte.	5 p. 10		Marseille.	pair. p.
Barres d'ar.			Montpellier.	112 p.